

**3^e assemblée publique de l'exercice 2011-2012 du conseil d'administration
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE
22 septembre 2011, à 17 h 00**

Procès-verbal de la troisième (3^e) assemblée publique de l'exercice 2011-2012 du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, tenue le 22 septembre 2011, à 17 h 00, à la MRC des Chenaux.

PRÉSENCES :

M. Michel Angers	Maire, Ville de Shawinigan
M. Normand Beaudoin	Maire, Ville de La Tuque
M. Larry Bernier	Maire de Lac-Édouard, Agglomération de La Tuque
M. Pierre Bouchard	Maire, municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
M. Gérard Bruneau	Préfet, MRC des Chenaux
M. Martin Caron	Siège, Ressources naturelles et territoire
M. Michel Dupont	Siège, Développement social
M. Robert Lalonde	Préfet, MRC de Maskinongé
M. Yvon Lemire	Siège, Éducation
M. André Léveillé	Maire, Municipalité de Saint-Tite
M. Lucien Mongrain	Préfet, MRC de Mékinac
M. André Nollet	Siège, Économie
M. Pierre Tremblay	Siège, Qualité de vie

ABSENCES :

M. Serge Aubry	Conseiller, Ville de Shawinigan
M. René Goyette	Conseiller, Ville de Trois-Rivières
M. Yves Lévesque	Maire, Ville de Trois-Rivières
M ^{me} Sophie Milette	Siège, Main-d'œuvre
M ^{me} Éva Ottawa	Nation Atikamekw
M. Guy Richard	Maire, Ville de Louiseville

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE :

M. Alain Gagnon	Représentant, Députée de Champlain
M. Jérôme Marsais	Observateur, Collectivités d'influence
M ^{me} Marianne Méthot	Représentante, Députée de Trois-Rivières
M ^{me} Liette Moreau	Observatrice, Collectivités d'influence
M. Pierre Robert	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)
M ^{me} Annie Roy	Observatrice, Économie
M. Luc Trudel	Représentant, Député de Saint-Maurice
M. Christian Savard	Directeur général, CRÉ

M. Gérard Bruneau préside l'assemblée.

MOT DE BIENVENUE

Après avoir constaté le quorum, M. Gérard Bruneau souhaite la bienvenue aux membres de la CRÉ, observateurs et gens du public.

CA/11-12-03-026

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour se lit comme suit :

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption et suivi du procès-verbal du conseil d'administration du 15 juin 2011
- 3.0 Calendrier des rencontres
- 4.0 Politique de gestion contractuelle
- 5.0 Fonds de diversification économique
- 6.0 Alliance de la solidarité et de l'inclusion sociale – répartition budgétaire

- 7.0 Fonds de développement régional
 - 7.1 Bilan
 - 7.2 Projets
 - 7.2.1 Institut du démarrage d'entreprises de la Mauricie (AA-194-11)
 - 7.2.2 Analyse prospective du marché de l'emploi en Mauricie (AA-191-11)
 - 7.2.3 Plan directeur touristique - MRC de Maskinongé (AA-192-11)
 - 7.2.4 Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Mauricie 2011-2015 (ES-028-11)
- 8.0 CRRNT
 - 8.1 Délégation au comité exécutif de l'acceptation des commentaires concernant la Consultation sur les forêts de proximité
- 9.0 Liste des chèques
- 10.0 Varia
- 11.0 Questions du public
- 12.0 Date de la prochaine rencontre
- 13.0 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par M. Lucien Mongrain, appuyé par M. Normand Beaudoin, d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 10.1 Coalition Bois
- 10.2 Ordre national du mérite agricole - Lauréats régionaux
- 10.3 Nomination au comité de recommandation du Fonds de développement régional (FDR)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/11-12-03-027 2.0 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 JUIN 2011

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Angers, appuyé par M. Larry Bernier, d'adopter le procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration du 15 juin 2011, en effectuant la correction suivante :

M. Lucien Mongrain était présent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/11-12-03-028 3.0 CALENDRIER DES RENCONTRES

IL EST PROPOSÉ par M. Yvon Lemire, appuyé par M. Norman Beaudoin, d'adopter le calendrier des rencontres du conseil d'administration, du comité exécutif et du comité de recommandation du Fonds de développement régional (FDR), tel qu'il a été déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/11-12-03-029 4.0 POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE

La direction générale présente la Politique de gestion contractuelle.

IL EST PROPOSÉ par M. André Léveillé, appuyé par M. Pierre Tremblay, d'adopter la Politique de gestion contractuelle, telle qu'elle a été déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/11-12-03-030 5.0 FONDS DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Lors de la création de la CRÉ de la Mauricie, en 2004, un solde au Fonds de diversification économique que gérait le Conseil régional de développement a été redistribué aux Villes et MRC pour des fins de développement économique. Cependant, certains projets régionaux sont demeurés sous la gestion de la CRÉ de la Mauricie. Parmi

ces projets, certains ne se sont pas réalisés, comme il avait été prévu. Nous avons donc effectué des désengagements, ce qui a occasionné un résiduel de 227 148 \$.

Selon l'article 5.8 de l'entente entre la CRÉ et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), la CRÉ de la Mauricie doit donc verser aux Villes et MRC de son territoire les sommes non engagées de l'enveloppe relativement au volet diversification économique, afin de permettre aux CLD de financer des projets et des activités de diversification économique.

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Dupont, appuyé par M. Yvon Lemire, d'adopter le scénario suivant :

TERRITOIRE	Population	Répartition régionale	Montant proportionnel 50 %	Répartition paramétrique 50 %	Montant par territoire
La Tuque	15 467	5,89%	6 695 \$	18 929 \$	25 624 \$
Mékinac	12 631	4,81%	5 467 \$	18 929 \$	24 396 \$
des Chenaux	17 311	6,60%	7 493 \$	18 929 \$	26 422 \$
Shawinigan	51 083	19,47%	22 110 \$	18 929 \$	41 038 \$
Maskinongé	36 388	13,87%	15 750 \$	18 929 \$	34 679 \$
Trois-Rivières	129 519	49,36%	56 060 \$	18 929 \$	74 989 \$
TOTAL	262 399				227 148 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Après échanges et discussion, les membres souhaitent suggérer que ces sommes, qui seront redistribuées dans les territoires, puissent éventuellement être orientées vers le développement touristique qui a un impact important pour la région.

CA/11-12-03-031 6.0 ALLIANCE DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'INCLUSION SOCIALE – RÉPARTITION BUDGÉTAIRE

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Angers, appuyé par M. Normand Beaudoin, d'adopter le tableau de répartition du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) pour la Mauricie de la façon suivante :

Répartition du FQIS	%	\$
Projets territoriaux :		
La Tuque	16 %	655 725 \$
Mékinac	10 %	405 602 \$
Des Chenaux	8 %	346 564 \$
Shawinigan	18 %	742 904 \$
Maskinongé	11 %	482 020 \$
Trois-Rivières	26 %	1 076 182 \$
Total pour des projets territoriaux	88 %	3 708 996 \$
Total pour des projets régionaux	10 %	411 739 \$
Frais d'administration	2 %	79 265 \$
Grand total	100 %	4 200 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/11-12-03-032 7.0 FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FDR)

7.1 Bilan

La direction générale présente le bilan du FDR. En date du 22 septembre 2011, le solde de l'enveloppe du Fonds de développement régional (FDR) est de 1 233 998 \$.

7.2 Projets

7.2.1 Institut du démarrage d'entreprises de la Mauricie (AA-194-11)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet «Institut du démarrage d'entreprises de la Mauricie» (AA-194-11)

Le projet vise la mise en place d'une Coopérative de solidarité favorisant le démarrage d'entreprises, offrant un programme de développement des compétences et des outils d'accompagnement pertinents à l'évolution d'une masse critique d'entrepreneurs en Mauricie. La Coopérative (COOP) procurera un encadrement et des services qui permettront de diminuer les risques du démarrage d'entreprises.

CONSIDÉRANT que le projet rejoint le Plan quinquennal de développement de la Mauricie 2010-2015 par l'orientation 2, qui est de renforcer les compétences des Mauricien(ne)s, puisque le projet permet de développer les compétences des personnes en emploi et aptes à l'emploi par le développement de mécanismes de formation flexible;

CONSIDÉRANT que le projet rejoint le Plan quinquennal de développement de la Mauricie 2010-2015 par la piste 1.3 en favorisant la création d'entreprises et en développant la culture entrepreneuriale. On retrouve cette piste dans l'orientation 1 qui est de diversifier l'économie en misant sur des entreprises fortes et compétitives;

CONSIDÉRANT le taux de survie des entreprises québécoises avoisinant 35 % après cinq années d'existence;

CONSIDÉRANT que le projet présente un caractère innovant du modèle d'accompagnement aux entrepreneurs, en misant sur des ressources existantes et en offrant un accompagnement permettant de développer les compétences et d'outiller les entrepreneurs. Ce modèle a été éprouvé en France et en Belgique;

CONSIDÉRANT que ce projet a un potentiel intéressant de maximiser les ressources déjà en place sur l'ensemble de la Mauricie pour ce qui est du support à l'accompagnement des entrepreneurs. Ce projet répond clairement à des besoins exprimés par le CLD des Chenaux et la Ville de La Tuque, car ces derniers ne pourraient offrir un tel service à leurs entrepreneurs. Par ailleurs, l'ensemble des territoires a la possibilité de référer les entrepreneurs vers ce nouveau service. Ainsi, le référant, souvent un CLD, garde un lien avec l'entrepreneur puisque la nature du projet et la provenance géographique de ce dernier sont les facteurs déterminants pour l'implantation définitive d'une entreprise;

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Tremblay, appuyé par M. Martin Caron, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional avec une contribution maximale de 75 000 \$, soit pour l'exercice 2011-2012, selon la structure de coûts et de financement présentée dans la présentation sommaire, et ce, conditionnellement à la confirmation de la contribution financière des autres partenaires pressentis pour le projet ou à l'obtention de financement substitutif, le cas échéant. De plus, il faudra également obtenir des confirmations sur une mesure d'indicateurs appropriés pour faire le suivi des entrepreneurs, afin de comparer avec des entrepreneurs qui n'ont pas eu un tel service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2.2 Analyse prospective du marché de l'emploi en Mauricie (AA-191-11)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet «Analyse prospective du marché de l'emploi en Mauricie» (AA-191-11)

Emploi-Québec Mauricie, en collaboration avec les partenaires de la Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM), souhaite confier un mandat à une firme externe, de prospective du marché du travail. Le projet consiste à identifier les mutations technologiques, économiques et sociétales auxquelles seront confrontés les principales

activités économiques de la Mauricie, leurs plus importantes professions et les principaux domaines de formation de la Mauricie dans les six secteurs retenus par Emploi-Québec.

CONSIDÉRANT que le projet est en lien avec le Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2010-2015 puisqu'il permet aux intervenants des secteurs d'activité ciblés de partager des connaissances afin d'identifier et de développer les secteurs porteurs dans une optique de diversifier l'économie en misant sur des entreprises fortes et compétitives ainsi qu'en suivant l'évolution des besoins du marché du travail de tous les secteurs dans une prospective de dix ans et de développer des mécanismes de formation flexible. Par ailleurs, le projet touchera à la piste d'action qui est de sensibiliser les jeunes aux opportunités de carrière de la région;

CONSIDÉRANT que la Mauricie fait face à des mutations technologiques, économiques et sociétales auxquelles seront confrontés les principales activités économiques et les principaux domaines de formation de la Mauricie;

CONSIDÉRANT que les secteurs d'activité suivants feront l'objet de la prospective du marché du travail : la filière du bois (forêt, bois, meuble et papier), l'agroalimentaire (agriculture ainsi que les aliments et boissons), les services professionnels scientifiques et techniques, la filière métallique (les produits du métal, la machinerie, la transformation des métaux et le matériel de transport), l'aéronautique, le tourisme et la culture (hébergement, restauration et les industries culturelles);

CONSIDÉRANT qu'en lien avec le soutien au développement économique, une des stratégies régionales du Plan d'action 2011-2012 d'Emploi-Québec est de fournir des efforts concertés pour soutenir la création d'emplois. Plus précisément, en assurant une veille de l'évolution du marché du travail, en collaboration avec les partenaires et en apportant les ajustements nécessaires à son offre de service;

CONSIDÉRANT que cette démarche appuie l'objectif 2.2 de la Table régionale de l'éducation de la Mauricie (TREM), qui est de développer des stratégies concertées et prospectives de développement régional de la formation de la main-d'œuvre;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Angers, appuyé par M. Michel Dupont, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 10 000 \$, selon la structure de coûts et de financement présentée dans la présentation sommaire, et ce, conditionnellement à la confirmation de la contribution financière des autres partenaires pressentis pour le projet ou à l'obtention de financement substitutif, le cas échéant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2.3 Plan directeur touristique – MRC de Maskinongé (AA-192-11)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet «Plan directeur touristique – MRC de Maskinongé» (AA-192-11)

Le projet consiste à élaborer un plan directeur touristique d'une portée de trois ans, dégageant une vision claire des interventions à réaliser et précisant la nature et l'implication dans des projets touristiques à soutenir. Le plan directeur devra fournir tous les indicateurs nécessaires pour mesurer l'avancement des travaux, déceler les écarts et suggérer des solutions.

CONSIDÉRANT que le projet est en lien avec le Plan quinquennal de développement régional 2010-2015, notamment, pour sa

propension à susciter la concertation autour d'un plan de développement susceptible de diversifier l'offre touristique et de consolider des acquis importants pour la Mauricie, tout en soutenant l'occupation dynamique du territoire et ses effets contributifs dans l'économie régionale;

CONSIDÉRANT que la réalisation d'un travail de planification réaliste du tourisme dans la MRC de Maskinongé permet d'identifier les réels enjeux de développement touristique basés sur les acquis de grande valeur et les potentiels en devenir;

CONSIDÉRANT que la mise en œuvre du plan d'action susceptible d'en découler concrétise la volonté de partenaires de saisir des opportunités de développement dans le secteur touristique qui viendrait renforcer l'éventail de l'offre de façon structurée capable de donner un nouvel élan à nos volontés régionales d'assurer une complémentarité des territoires;

IL EST PROPOSÉ par M. Martin Caron, appuyé par M. Pierre Tremblay, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Autres activités du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 69 300 \$, selon la structure de coûts et de financement présentée dans la présentation sommaire, et ce, conditionnellement à la confirmation, par le promoteur du projet, des autres contributions financières prévues provenant des sources indiquées dans cette structure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2.4 Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Mauricie 2011-2015 (ES-028-11)

Résolution relative à l'octroi d'une aide financière pour le projet «Entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Mauricie 2011-2015» (ES-028-11)

Le projet consiste à conclure une entente spécifique en matière d'égalité avec des partenaires de la Mauricie. Cette entente regroupera les forces vives des différents organismes voués à l'amélioration des conditions de vie des femmes, dans une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes. Les actions sont intégrées afin de coordonner les retombées des actions des différents partenaires et ainsi maximiser les retombées pour les Mauriciennes.

CONSIDÉRANT que le projet rejoint plusieurs stratégies du Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2010-2015;

CONSIDÉRANT les attentes politiques gouvernementales clairement exprimées à l'endroit des CRÉ à l'effet de conclure des ententes spécifiques en condition féminine;

CONSIDÉRANT que le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) a déposé une politique et un plan d'action en matière de condition féminine;

CONSIDÉRANT que le MCCCF dispose de crédits budgétaires pour conclure des ententes spécifiques avec les CRÉ dans les régions;

CONSIDÉRANT que les projets présentent des actions et des résultats attendus concrets;

IL EST PROPOSÉ par M. André Nollet, appuyé par M. Michel Dupont, de soutenir financièrement ce projet, à même le volet Ententes spécifiques du Fonds de développement régional, avec une contribution maximale de 46 000 \$ pour chacun des exercices financiers 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014, avec la reconduction pour le même montant, soit de 46 000 \$, pour l'exercice financier 2014-2015, ainsi qu'une possibilité de majoration pour accueillir un projet porteur du comité de suivi, et ce,

conditionnellement à une décision favorable du conseil d'administration sur la base de l'évaluation des résultats obtenus par rapport aux objectifs pour les trois premières années de l'Entente ainsi qu'à la confirmation, par le promoteur du projet, des autres contributions financières prévues provenant des sources indiquées dans la structure de coûts et de financement présentée dans la présentation sommaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/11-12-03-033 8.0 COMMISSION RÉGIONALE DES RESSOURCES NATURELLES ET DU TERRITOIRE (CRRNT)

8.1 Délégation au comité exécutif de l'acceptation des commentaires concernant la Consultation sur les forêts de proximité

IL EST PROPOSÉ par M. Yvon Lemire, appuyé par M. Pierre Bouchard, de mandater le comité exécutif pour l'acceptation des commentaires concernant la Consultation sur les forêts de proximité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/11-12-03-034 9.0 LISTE DES CHÈQUES

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Beaudoin, appuyé par M. Larry Bernier, d'adopter la liste des chèques, telle qu'elle est déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/11-12-03-035 10.0 VARIA

10.1 Coalition Bois

La direction générale présente l'état d'avancement et la résolution d'appui pour la Coalition Bois en Mauricie. Il mentionne que la Mauricie est dernière au niveau des résolutions prises par les municipalités, les Villes, les MRC et la CRÉ en appui de la Coalition Bois. Un projet de résolution sera acheminé à chacune des Villes et MRC pour qu'elles puissent l'adopter.

10.2 Ordre national du mérite agricole - Lauréats régionaux

IL EST PROPOSÉ par M. Martin Caron, appuyé par M. Larry Bernier, d'adopter une motion de félicitations aux lauréats régionaux de l'Ordre national du mérite agricole.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.3 Nomination au comité de recommandation du Fonds de développement régional (FDR)

**Résolution relative à la nomination de
M. Alain Vallée au comité de recommandation du
Fonds de développement régional (FDR)**

Pour faire suite à la rencontre du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Tremblay, appuyé par M. Robert Lalonde, de nommer M. Alain Vallée, maire de Ste-Thècle, au comité de recommandation du Fonds de développement régional (FDR).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA/11-12-03-036 11.0 QUESTIONS DU PUBLIC

M. Denis Thibeault sensibilise les membres du conseil d'administration de la CRÉ de la Mauricie sur les mises à pied des travailleurs sylvicoles qui se feront prochainement, suite à des restrictions budgétaires (réduction de 20 M\$ à 13 M\$).

M. Sébastien Duchesne questionne la CRÉ de la Mauricie sur l'avancement de la grille de critères en matière de développement durable en lien avec le Plan quinquennal de développement régional 2010-2015.

CA/11-12-03-037 12.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion du conseil d'administration se tiendra le jeudi 8 décembre 2011, à la Ville de Trois-Rivières.

CA/11-12-03-038 13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par M. Michel Angers, appuyé par M. Pierre Bouchard, que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gérard Bruneau
Président

Christian Savard, directeur général
pour
René Goyette
Secrétaire